Le statut social

[/(*Suite*)/]

Hands-up !

Le peuple, majeur, demande ses comptes de tutelle. Il constate que ses tuteurs ont dilapidé son bien ou qu'ils se le sont approprié. Il réclame son dû. Les autres ergotent, résistent, tant et si bien qu'à la fin le peuple se fâche. On se mettrait en colère à moins.

Grève générale, mobilisation, état de siège, arrestations, émeutes, conflits entre la troupe et les grévistes, etc., etc… Nous assisterons à plusieurs répétitions avant la représentation de gala. On répètera probablement jusqu'à ce que le dénouement soit au point.

Que sera ce dénouement ? Quand on se livre à des anticipations sur un tel sujet, il faut être prudent dans le choix des expressions.

Les gouvernements n'ont pas su prévoir la guerre et, n'ayant pu l'empêcher, ils l'ont subie sans en calculer les redoutables conséquences économiques. S'ils les ont aperçues, ils n'ont en tout cas rien fait pour les éviter ou simplement les atténuer. On, ne peut guère attendre d'eux qu'ils confessent leurs torts. Ils accuseront plus volontiers la fatalité ; d'une manière générale, et, en particulier, les impatientes victimes de leur imprévoyance ou de leur impuissance. À les entendre, ce n'est pas l'accumulation fantastique des fautes de toute nature, économiques, militaires, diplomatiques, de cette dernière décade qui crée une situation révolutionnaire, c'est l'entêtement de Campanaud ou l'intempérance de langage de Raymond Lefebvre.

On ne trouvera pas, dans cette étude purement objective, les

excitations guettées par les magistrats républicains. J'estime qu'elles seraient, sous une plume aussi peu autorisée, d'une mince efficacité à côté des provocations de la presse bourgeoise. M. Lazare Weiller prononce une offensive vigoureuse contre l'une des revendications qui tiennent le plus au cœur de la classe ouvrière et l'*Information* a le rare courage d'arborer ce titre agressif : À bas les huit heures ! Il est permis de penser, après cela, que Lefebvre a laissé échapper une bien belle occasion de se taire. Quel besoin avait-il de déférer publiquement M. Raymond Poincaré à la juridiction des Conseils de Guerre ? N'était-ce point, d'abord, leur donner une consécration trop éclatante et fournir en outre au Parquet un prétexte bon marché d'exercer son zèle ?

Nous nous devons à nous-mêmes, par malicieuse dignité, de bannir de nos discours et de nos écrits toutes ces violences que les esprits distingués condamnent avec raison, car elles sont l'indice d'un manque de goût intolérable chez un peuple policé, disposant d'une langue aussi souple et claire que la nôtre.

À cet égard, les poursuites dirigées contre Lefebvre auront certainement l'approbation des gens du monde. Sans rechercher spécialement leurs suffrages, je ne voudrais pas mériter leur mépris. Je me bornerai donc à leur annoncer en termes mesurés, dans la limite où la liberté d'écrire est compatible avec la modestie du style, que la Révolution est en marche et que je n'y suis pour rien.

Ceux qui ont achevé leurs humanités se formeront une idée approximative de ce que cela signifie. Les autres le comprendront quand ils seront en présence du fait accompli.

Que personne ne bouge !

Il ne viendrait à l'idée d'aucun homme raisonnable de mettre le feu au domaine parce que l'intendant était indélicat. C'est

pourtant ce qu’ont fait les bolcheviks.

On représente les Français comme un peuple spirituel. C’est les calomnier en feignant d’ignorer que leur qualité dominante est un incoercible bon sens. Jamais ce pays n’acceptera la dictature léniniste.

Dans la période de transition entre l’état de choses passé et l’ordre futur, le présent ne cesse pas d’exister. Le bon sens ordonne de ne arrêter la machine sociale pour remplacer les rouages usés par des organes nouveaux. Le danger contre-révolutionnaire surgit dès que la vie économique est paralysée. On doit donc procéder pièce à pièce et mettre de l’huile aux bons endroits.

Pourvu qu’on ne dérange pas trop brusquement ses habitudes, la foule a une faculté d’adaptation merveilleuse. Mais il lui faut le sentiment d’une totale sécurité. Moyennant quoi, le régime nouveau aura le loisir de s’installer en utilisant d’abord le mécanisme existant pour la production et les échanges et le fonctionnement des services publics. Les timides expériences du temps de guerre, et notamment celle des dépôts Maggi, ont montré combien il serait aisé d’adapter le commerce de détail aux entreprises coopératives sans brutaliser le bouclier, ni le boulanger.

La circulation des tramways est un symptôme caractéristique dans toute révolution. Les dépêches des agences n’omettent pas de le mentionner comme l’indice que la vie normale est rétablie. Qu’aucune chaudière n’éteigne ses feux, que l’éclairage public s’allume à l’heure dite, que les trains roulent, que les postes fonctionnent, que les halles soient approvisionnées, que le marchand des quatre-saisons pousse son cri accoutumé et le triomphe de la Révolution est certain.

L’ordre lui-même, car il importera de veiller à ce qu’il ne soit pas troublé par le bourgeois subversif, continuera d’être assuré an prix de quelques mutations dans le haut personnel,

par les mêmes fonctionnaires. On remplacera peut-être le terme discrédité de « flic » par celui plus convenable « d'homme de confiance », et les agents qui le passèrent à tabac le 1er mai 1919, se mettront au garde à vous et salueront militairement Jouhaux quand son taxi le déposera rue Grange-aux-Belles.

Liquidation après inventaire

Quand on voudra organiser la production et les échanges, on se trouvera en présence d'une situation tellement embrouillée qu'il sera difficile d'arranger les choses sans faire crier des tas de gens. Naturellement, ceux qui auront le plus cyniquement joui du gâchis crieront le plus fort.

Le dogme de la concentration capitaliste perdra de sa rigueur. C'est que le capitaliste aventure rarement sa fortune personnelle ; il met en œuvre surtout les réserves de l'épargne publique. Le fait qu'on retrouve toujours les mêmes noms dans les Conseils d'administration des grandes sociétés financières et industrielles prouve seulement que leur gestion est concentrée entre les mains d'un petit nombre d'individus qui en tirent de larges profits avec l'argent des autres. Qu'une grosse entreprise échoue, comme le Panama, qu'un établissement de crédit cesse de rembourser ses déposants à guichet ouvert, comme l'ancien Comptoir d'Escompte, qu'un État ne paie pas les arrérages se ses emprunts, comme la Russie, le désastre prend les proportions d'une calamité nationale et le gouvernement se croit obligé d'intervenir. Dénombrez les porteurs de fonds russes, les pauvres bougres ruinés par le krach de l'Union Générale, par Rochette ou par la Rente Viagère, après nous reparlerons de la concentration capitaliste.

Si ce phénomène était réel, ou plutôt, – car il existe, en effet, de grosses fortunes, – si à côté d'elles il n'y avait pas la foule innombrable des petits possédants, propriétaires terriens, actionnaires ou obligataires, l'expropriation du

capitalisme serait commode en vérité. En annonçant le résultat de l'emprunt de la Victoire, M. Klotz tirait vanité de ses trois millions de souscripteurs. Ils sont derrière les mitrailleuses braquées contre la Révolution. Le citoyen Loriot n'y attache pas d'importance, il a tort. Lénine et lui ne viendront pas à bout du paysan français qui vend ses œufs 9 francs la douzaine et qui achète de la rente en revenant du marché. Ce n'est pas M. de Rothschild qui me tracasse, c'est mon concierge avec son livret de caisse d'épargne.

On est bien obligé de convenir qu'on a laissé se créer et se fortifier par l'usage, et se diffuser infiniment, un droit de propriété individuelle du fonds social. Sans doute, la grande propriété peut sans inconvénient être expropriée par voie de réquisition, mais pour revenir au droit strict, pour rendre à la collectivité ce qui lui appartient, il est maintenant impossible d'en déposséder purement et simplement les actuels. détenteurs sans commettre une injustice d'autant plus criante qu'elle serait davantage répercutée. Par contre, il serait légitime, et plus facilement admis, de leur en reconnaître, dans des limites déterminées, l'usufruit leur vie durant. Ainsi la nue-propriété en reviendrait rapidement au fonds social dont elle n'aurait jamais dû être distraite.

Dividende est mort

Quelle opinion se fait-on, dans les milieux compétents, — j'entends les milieux révolutionnaires, — des moyens propres à assurer la production et les échanges et le fonctionnement des services publics, de manière à respecter le droit individuel sans porter atteinte au droit collectif ?

Je ne pense pas qu'on puisse trouver des précisions dans les théories anarchistes encore à l'état de spéculation pure. Ce sont les travailleurs qui vont nous renseigner. Ils ont adapté les idées à l'ordre des faits. Leurs syndicalistes ont forgé l'outil révolutionnaire par excellence et leurs coopérateurs

ont créé l’embryon de l’organisation sociale.

On conçoit que la production et la répartition des produits et le fonctionnement des services publics seront assurés par des groupements de producteurs et de consommateurs. Il n’y aurait pas grande difficulté à introduire dans les statuts de ces groupements certains articles fondamentaux, applicables à tous et obligatoires, interdisant pratiquement la perception d’un bénéfice et réservant les droits de la collectivité dans la propriété du fonds social.

Il est impossible de faire concorder exactement le prix de répartition et le prix de production. Celui-ci n’a pas un caractère de fixité absolue. Théoriquement établi d’après des données certaines, il reste soumis à des fluctuations dues des causes imprévisibles. Aux éléments connus qui servent à le déterminer, s’ajoute donc une marge compensant l’insuffisance probable de l’évaluation première. L’inventaire totalise les différences entre le prix de répartition et le prix de production réel : c’est le trop perçu.

Il semble dû en toute équité à l’acheteur. Imaginons schématiquement ceci : l’usine capitaliste est devenue coopérative de production ; la coopérative de consommation s’y approvisionne, soit directement, soit par le canal d’organismes centralisateurs, et répartit les produits. Le trop perçu, suivant le même chemin, serait donc finalement ristourné au consommateur au prorata de ses achats.

Nous ne nous dissimulons pas que ce système n’est séduisant qu’en apparence. Sa généralisation se heurte à des difficultés qui en rendent le bénéfice illusoire. Comment l’appliquerait-on au ticket de métro ?

Mais les controverses passionnées auxquelles cette question a donné lieu n’ont plus qu’un intérêt académique dans une organisation sociale à base coopérative. Toutefois, comme on ne saurait tolérer l’abandon du trop perçu aux organismes de

production et de répartition, non plus qu'aux groupements de travailleurs assurant le fonctionnement des services publics, c'est à la collectivité tout entière qu'il doit revenir, pour des affectations d'intérêt général.

Vive le Franc !

« Lorsqu'il eut bien satisfait son estomac, Don Quichotte prit une poignée de glands et les considérant attentivement, il se mit à parler de la sorte : « Heureux âge et siècles heureux, ceux que les anciens nommèrent l'âge d'or, non parce que l'or, auquel on attache tant de prix en notre âge de fer, s'obtenait sans nul effort, mais parce que les hommes qui vivaient à cette époque fortunée ignoraient ces deux mots : « tien » et « mien ». En ce temps béni, toutes les choses étaient communes… »

Le discours admirable de Don Quichotte aux chevriers dont il partageait le frugal repas, me revenait à d'esprit en écoutant la relation du mouvement révolutionnaire dans le Sud de la Russie, qu'un camarade venu de là-bas nous fit récemment. Il montrait l'éclosion des Communes dans les pays arrachés à Denikine par les bataillons de l'anarchiste Makhno. Il eut été intéressant au suprême degré de savoir comment elles s'administraient et comment s'y organisaient la production et les échanges. Notre camarade ne put nous donner que des renseignements très vagues. Nous apprîmes que dans certains cas on y pratiquait le troc, forme rudimentaire de l'échange tant de pouds de blé contre un pantalon. Mais j'ai bien retenu ceci, il y avait toujours évaluation.

Qu'à l'âge d'or toutes les choses fussent communes, cela tenait à leur abondance et à ce qu'elles ne nécessitaient aucun effort. Don Quichotte nous dit que les hommes n'avaient qu'à lever la main pour cueillir aux branches des robustes chênes le gland doux qui constituait leur ordinaire aliment. Les claires fontaines et les fleuves rapides leur offraient en

abondance leurs eaux limpides et savoureuses ; les diligentes et prévoyantes abeilles abandonnaient dans les fentes des rochers ou le creux des arbres, à qui la voulait prendre, sans intérêt aucun, la récolte de leur suave labeur. Les vigoureux chênes-lièges se dépouillaient de leurs larges et légères écorces avec lesquelles on commença à couvrir les rustiques demeures bâties sur pilotis, édifiées uniquement pour se défendre des inclémences du ciel. Alors, tout était paix, amitié, concordes. Et Don Quichotte ajoute : « Le lourd soc de l'araire ne s'était pas encore hasardé à fouiller les pieuses entrailles de notre première mère, qui, sans y être contrainte, offrait aux fils qui la possédaient alors, sur toute l'étendue de son sein fertile et spacieux, ce qui les pouvait rassasier, sustenter et réjouir. »

Ces paroles ont un sens profond dont il sied de ne point ricaner. L'outil créera à nouveau l'abondance en augmentant le rendement au prix d'un moindre effort. Il achemine l'humanité vers une forme supérieure de civilisation et la libère en lui donnant des loisirs. Mais en attendant que l'âge d'or, agréable fiction, devienne réalité, tant que les hommes peineront pour vivre, ils évalueront leur labeur.

Je ne saisis pas comment la suppression de l'argent faciliterait cette évaluation.

Les anarchistes lui ont voué une haine tenace. Il symbolise à leurs yeux la corruption de la société bourgeoise et l'exploitation de l'homme par l'homme. Le désir de sa possession a déplacé le centre de gravité de l'humanité, tout tourne autour de l'argent. Par lui, tout s'achète et se rend, l'intelligence, l'âme, le corps. À son contact empoisonné, la vertu se fane, le vice s'épanouit. Il est cruel, cynique, impudent. La bêtise, la vanité, l'égoïsme, la ruse, l'envie, lui font cortège et le crime précède ou suit son char.

Il n'est que trop vrai

Mais que le bénéfice, prélèvement monstrueux du capital sur le travail, soit aboli, l'accumulation de l'argent, valeur représentative du travail, devient impossible, puisqu'il ne peut plus rémunérer autre chose que du travail, selon sa qualité, sa difficulté, sa durée ou son utilité, et que le travail est limité par les possibilités de chaque individu et les besoins, réels ou supposés, de la collectivité.

J'avertis les contempteurs de l'argent que le procès qu'ils lui font, ils l'ont perdu d'avance : ils ne proscriront pas le franc, unité de valeur, de notre système métrique. Ce n'est pas l'argent le coupable, c'est le dividende, et la condamnation de celui-ci réhabilite automatiquement celui-là. J'ose même affirmer que cet ingénieux truchement du génie humain, ramenant à un étalon unique l'évaluation des activités diversifiées, concrétise l'idée de justice dans les rapports économiques.

Le Travail rémunéré

La Société que nous voulons instaurer ne tolère aucune forme de parasitisme. Pour vivre, il faut travailler : Sciences, Arts, Métiers, ce n'est plus le capital, mais le Travail qui vous dicte sa loi.

Comment s'imposera-t-elle à tous, savants, artistes, professeurs, médecins, ingénieurs, ouvriers de l'usine et des champs, employés, fonctionnaires ? Par la rémunération librement établie et non par l'odieux salaire imposé.

Dans chaque profession, cette rémunération sera étudiée par les groupements intéressés. Ils en détermineront le minimum suivant les nécessités et l'échelle suivant les aptitudes. Discussions au grand jour des Congrès où le consommateur saura faire entendre sa voix.

Je ne crois pas à la transformation des Syndicats en organismes producteurs. Le projet de loi qui leur donne la

capacité civile veut être une habile rouerie, c’est une niaiserie. La fonction syndicale est essentiellement défensive et éducative. Elle s’exercera dans la paix quand le Syndicat n’aura plus à discuter avec le Patronat hostile, mais elle subsistera. Surtout au lendemain de la Révolution, alors qu’on ne pourra espérer que d’elle l’unité d’organisation du travail.

Réglementer d’en haut, par voie de décrets, une telle organisation, vaste, complexe, mouvante, est à proprement parler pure démence. Les métiers, les professions, naissent, se développent et meurent selon l’évolution des techniques. Les besoins n’ont pas changé depuis les premiers âges de l’humanité, aussi bien dans le domaine matériel qu’intellectuel, ils se sont multipliés avec les individus et croissent à mesure que se perfectionnent les moyens de les satisfaire. Voilà l’explication du progrès humain. C’est l’obligation de nourrir, de vêtir, d’abriter, d’éduquer, de distraire un nombre d’hommes sans cesse accru, qui tient en éveil leur ingéniosité et leur fait exercer dans tous les sens l’instinct de curiosité dont ils sont doués. Ainsi, le progrès nié par les pessimistes existe-t-il réellement et, n’en déplaise à ces esprits chagrins, l’eau qui coule sur mon évier et l’ampoule électrique à la clarté de laquelle j’écris, constituent bien un progrès.

Le rôle du Syndicat est de le suivre pas à pas et de veiller à ce que les travailleurs qui le créent n’en soient pas frustrés. Et par travailleurs, il faut désigner tous ceux qui œuvrent de leurs bras ou de leur cerveau, et moi-même, scribe consciencieux, qui me récuserais si je devais labourer un champ on manier un outil, n’y étant guère apte.

Voilà pour les métiers utilitaires et les recherches de la science pure à qui la Révolution propose un avenir magnifique dans les Centres d’études et les laboratoires de ses Services sociaux.

Restent les productions de l’esprit.

Aliment intellectuel indispensable après la nourriture du corps, et dont tant d’hommes sont encore sevrés, l’œuvre d’art, littéraire, musicale, plastique, est personnelle et la détermination de sa valeur échappe à toute règle.

Qui donc fixera le prix clés œuvres d’art ? Les artistes.

Ils ne reconnaîtront plus, tout d’abord, leurs habituels clients. Les amateurs capables de payer l’*Angelus* 800.000 francs deviendront introuvables, Chauchard étant mort et définitivement enterré ; Millet, qui vécut dans une pauvreté relative, ne l’a d’ailleurs pas connu. En outre, il n’est pas absolument indispensable au bonheur de l’humanité que M. Matisse, s’avisât-il de couvrir davantage ses toiles, les facture dans les trente mille après s’être offert gratuitement la joie maligne de les peindre. La Révolution étendra la clientèle et démocratisera les prix, car Mécène sera peut-être cheminot ou mécanicien ajusteur, mais les artistes laisseront à la Postérité le soin de tarifer leur gloire et ils s’adapteront parfaitement aux nouvelles conditions sociales. L’art n’y perdra rien, bien au contraire. Il ne sera pas interdit à M. Henri Bataille de changer de métier. M. Pierre Decourcelle sera contremaître dans un atelier coopératif de roman cinéma où tout le monde gagnera honorablement sa vie et M. Saint-Saëns réduira de lui-même ses droits d’auteur pour mieux concurrencer Wagner.

(*À suivre*.)

[/Auguste Bertrand./]